

Infrastructures, une priorité de mandat au service de nos territoires

Les communes des Alpes-Maritimes

Les élus locaux disposent de leviers décisifs pour transformer leur territoire, entretenir les infrastructures, assurer des services de qualité et enclencher la transition écologique.

Dans les Alpes-Maritimes, les défis sont de taille, de la modernisation des stations d'épuration à l'accélération du photovoltaïsme. De plus, le département est soumis à de nombreux risques climatiques demandant dès à présent d'adapter ses infrastructures.

Cette fiche établit un état des lieux des infrastructures du département pour décider, prioriser et agir au service de votre commune ou intercommunalité.

163 Communes

Communautés de communes

Communautés d'agglomération

Métropole

Moderniser les infrastructures, c'est garantir une meilleure qualité de vie aux concitoyens

Pour une mobilité du quotidien durable et sécurisée

Entretenir le réseau routier communal et les ouvrages d'art



Part dans l'ensemble du linéaire routier départemental



pour entretenir la voirie communale

Source : Routes de France

Entre

ponts en Provence-Alpes-Côte d'Azur





des ponts posent des problèmes de sécurité





points de recharges pour véhicules électriques pour 10 000 habitants



Objectif national d'ici 2030 :

60 points pour 10 000 habitants.

Source : Ministère de l'Économie





d'aménagement cyclable dans le département



+ 39 % depuis 2020

de modes doux

Objectif national d'ici 2030 : 12,5 % de modes doux

Source : SNBC





Pour économiser l'eau et garantir sa qualité

> 6500 km de canalisations d'eau potable

Taux de perte en eau potable

3400 km

de réseau d'assainissement collectif

stations d'épuration

191 années

nécessaires pour renouveler l'intégralité du réseau

43 %

ont plus de 30 ans

154

Taux de masses d'eau de surface en bon état écologique dans le bassin Rhône-Méditerranée



Pour développer une énergie décarbonée

→ Part de l'électricité décarbonée (y.c. nucléaire) dans la production locale



Alpes-**Maritimes** **Provence-Alpes** Côte d'Azur

Puissance photovoltaïque installée

0,2 gw 2,7 gw

Alpes-Maritimes Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectif SRADDET en 2030:

12 gw

Part de l'électricité renouvelable*

en 2030 : 40%

Source: Loi de transition

Alpes-**Maritimes**

Provence-Alpes-Côte d'Azur

énergétique pour la

Objectif national

*L'électricité décarbonée est 100% renouvelable dans le département du fait de l'absence de

Part de la puissance installée en autoconsommation

Alpes-Maritimes Provence-Alpes Côte d'Azur

Pour un cadre de vie modernisé

Moderniser l'éclairage public

Taux d'éclairage LED dans le total des points lumineux du département

France

Objectif national en 2050 :

100 % de systèmes sobres et décarbonés

Source: Programmation pluriannuelle de l'énergie





friches à requalifier

Surface de friches à requalifier



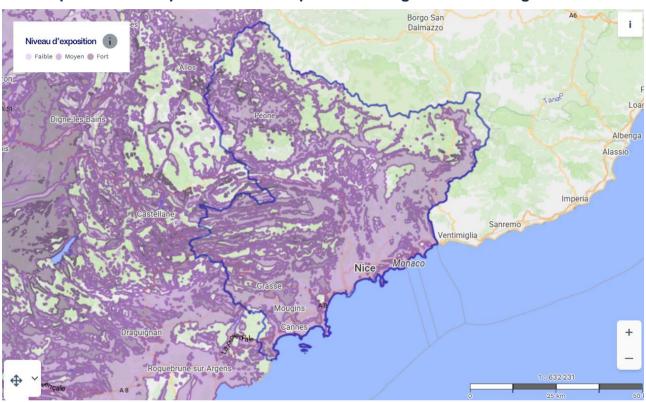


12 Protéger les infrastructures, c'est protéger les territoires et les concitoyens

Pour en savoir plus sur l'exposition de votre commune aux risques climatiques infraclimat.com >



Niveau d'exposition du département au risque de retrait-gonflement d'argile





de la population vit dans une commune exposée aux risques d'inondations (crues de plaine ou torrentielles, ruissellement urbain, débordement des cours d'eau, etc.)



de la population vit dans une commune exposée aux risques de mouvements de terrain (glissement, éboulement, effondrement, etc.)



incendies de forêt recensés en moyenne par an entre 2020 et 2024.

Soit **150** ha par an en moyenne



des maisons exposées à un aléa moyen ou fort de retrait-gonflement des argiles



de la population vit dans une commune exposée au risque de submersion marine



Évolution des températures moyennes dans le département sur 40 ans (moy. 1975-1984 vs moy. 2015-2024)





Développer les infrastructures, c'est dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité

1 129 950 + 480

habitants

habitants /an d'ici 2035

+ 0,5%

Solde migratoire par an

27 199

entreprises créées en 2024

Le bloc communal : premier investisseur en infrastructures

78 %

des dépenses de travaux publics des collectivités sont réalisées par le bloc communal





Le bloc communal : une situation financière qui permet d'agir

des communes et **EPCI** ont un taux d'éparque brute > à 10%

15,1 %

Taux d'épargne brute

> Seuil d'alerte fixé à 10% minimum

16,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Inférieur à 0%
 - 10% à 15%
 - 15% à 20%
 - 20% et +

des communes et **EPCI** ont une capacité de désendettement < 10 ans

6,9 ans

Capacité de désendettement

< Seuil d'alerte fixé à 12 ans maximum

5,5 ans en Provence-Alpes-Côte d'Azur



- 0% à 10%

- Moins de 5 ans
- De 5 à 10 ans
- De 10 à 12 ans
- 12 ans et +

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES INFRASTRUCTURES DE VOTRE TERRITOIRE, CONSULTEZ : https://acteurspourlaplanete.fntp.fr/barometre-de-la-transition-ecologique/

Sources: Typologie des collectivités - DGCL 2025, Voiries communales - SDES 2023, Ponts communaux - CEREMA 2024, Points de recharge électriques - UFE Mai 2025, Aménagements cyclables -Geovelo Julin 2025, Part modale du vélo – INSEE 2021, Eau potable – SISPEA 2023, Assainissement collectif – SISPEA 2023/ SANDRE, Etat des masses d'eau – Eau Prance 2019, Part des EnR dans la production – ODRÉ au 31.12.24, Parc photovoltaïque raccordé – SDES T1 2025/ ENEDIS T2 2025, Taux d'éclairage LED : SERCE 2025, Friches – CEREMA Avril 2025, Risques climatiques inondations, rouvements de terrain- Gaspar-DDRM Juillet 2024, Incendies de forêts en moyenne entre 2020 et 2024 - Ministère/IGN 2024, Températures moyennes 1984-2024 - MétéoFrance, Population - INSEE RP2025, Projection habitants - INSEE Omphale scénario central, Solde migratoire moyen par an entre 2016 et 2022 - INSEE parution 2025, Entreprises créées - INSEE 2024, Dépenses TP du bloc communal - DGFiP 2024, Taux d'épargne brute et capacité de désendettement des communes et EPCI - Comptes des collectivités DGFiP 2023



